

Le Conseil du public (*) communique

Conséquence des mesures inhérentes à la crise sanitaire, le Conseil du public ne s'est plus réuni après sa séance du mois de février dernier. Il continue toutefois sa mission d'analyse critique et constructive des programmes de la RTS, selon la planification adoptée en début d'année, avec quelques adaptations mineures. De surcroît, il a instauré un service de « veille » de la grille de programme présentée au cours de ces trois mois, dans la perspective d'un bilan global établi par son président, Gérald Berger.

Les émissions analysées en mars sont traduites ainsi :

« Question Q (La 1^{ère}) »

Liberté et justesse de ton, audace et originalité, un pari magnifiquement réussi !

Christine Gonzalès et ses invités relèvent le défi extrêmement délicat de traiter de la thématique des sexualités, avec une remarquable liberté de paroles, de ton et de posture. Elle aborde ainsi les aspects sociétaux et psychologiques de ce domaine très intime en réussissant le pari de ne jamais verser dans la vulgarité et le sensationnalisme, dans la fausse pudeur et l'humour au premier degré. L'émission investit un champ de préoccupations importantes de notre société, sans jamais déformer la réalité, avec un « parler vrai » propre à des invités de qualité. La tonalité générale de l'émission est donnée par une animatrice qui a su rythmer son émission en plusieurs séquences, le tout agréablement jalonné de parenthèses musicales fort bien choisies. Si certains sujets sont susceptibles de heurter certaines sensibilités, l'animatrice sait toujours trouver le trait d'humour à même de détendre l'atmosphère.

A la question de l'équilibre des genres en ce qui concerne les plateaux d'invités, les responsables de l'émission ont rappelé qu'ils étaient fort attentifs à cette question, relevant toutefois que les spécialistes-sexologues sont majoritairement des femmes. Enfin, en ce qui concerne la raison du choix de l'heure de diffusion de cette émission – vendredi à 21h00 -, il a été répondu qu'en choisissant cet horaire, il n'était guère possible de reprocher aux producteurs de l'émission d'imposer un programme susceptible de choquer ou de parvenir aux oreilles des enfants

Le Conseil du public salue la qualité et l'originalité de cette excellente émission.

« Traitement thématique de l'économie dans l'actualité en général »

Un traitement généraliste, empreint de compétences et de soin, avec une vraie volonté de ne pas se limiter à une approche de type « consommateur » !

Le Conseil du public s'est penché sur le traitement de l'actualité économique, excluant de son analyse les émissions destinées plus spécifiquement aux consommateurs. Il a donc exercé une vision horizontale destinée à parcourir les divers supports que sont la radio, la télévision et la « toile », observant notamment l'extrême variété des sujets abordés, du plus anecdotique aux événements d'importance mondiale.

L'analyse a mis en évidence le souci du service public de présenter les outils à même de permettre au public de comprendre les sujets qui font l'actualité, sujets traités avec un soin tout particulier tourné vers la vulgarisation des tenants et aboutissants d'une thématique parfois difficile à cerner, dans une perspective généraliste, sans rien enlever au sérieux de son traitement.

Les commentaires des professionnels ont permis de mieux saisir leurs intentions, démontrant l'importance croissante de l'économie dans les émissions au travers du nombre de journalistes économiques qui a triplé au cours des quinze dernières années.

L'analyse du Conseil du public ayant été exercée avant la crise sanitaire, son rapport émettait le souhait d'accorder une plus grande importance à la macro-économie. Les professionnels ont dès lors fait remarquer, qu'au cours de la pandémie, ils n'ont eu de cesse d'aborder les questions économiques de manière aussi large que possible. – incidences sur le chômage, récession économique, implication des assurances sociales, rôle de la BNS, budget de la Confédération, ... -.

Dès lors, le Conseil du public enregistre avec satisfaction cette volonté de ne pas limiter l'action du service public à une approche de type « consommateur », élargissant son spectre à d'autres acteurs, les entreprises notamment, et intensifiant le développement des capsules « Alter Eco » sur les réseaux sociaux, capsules très appréciées du public.

Contacts :

- Gérald Berger, président du Conseil du public, 079 892 64 98
- Claude-Alain Kleiner, chargé des communiqués de presse, 078 924 35 45